

BULLETIN MUNICIPAL AUVERS SAINT GEORGES

AUTOMNE 2018



★ *Vœux du Maire* ★
le Samedi 5 Janvier 2019 à
19h à la salle polyvalente



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Imaginaient-ils, nos braves conseillers municipaux réunis ce 17 août 1919 pour décider à l'unanimité la création d'un monument destiné à saluer la mémoire des quatorze auversois morts au combat de cette horrible guerre, auxquels il faut ajouter les deux disparus sans doute enterrés au fond des tranchées depuis plus d'un siècle, imaginaient-ils qu'un siècle plus tard les monuments aux morts, le nôtre en particulier, seraient l'objet de tant d'attention ?



C'est dans cet esprit que les successeurs de nos conseillers de l'époque, vos conseillers d'aujourd'hui, ont, avec la même unanimité, répondu à la proposition faite par notre Conseil départemental à restaurer ces monuments à l'histoire, de notre monuments aux morts.



Ainsi dans un de fraternité et de commémorerons le morts, des 740 000 blessés, sans oublier de veuves et



même élan d'émotion, respect nous souvenir des 1 400 000 invalides, des 3 000 000 les centaines de milliers d'orphelins.



C'est le sens active de nos juniors qui seront charge de l'entretien devoir de mémoire.

de la participation conseillers municipaux demain, à leur tour, en de ce sacro-saint

Entre **Juine** et **Renarde**

Cette jeunes est aussi à enseignants qui se rentrée scolaire dans commémoration. chaleureusement C'est aussi le sens de spécial que vous

participation de nos mettre à l'actif de nos sont engagés dès la l'organisation de cette Qu'ils en soient remerciés. ce numéro un peu avez entre les mains.

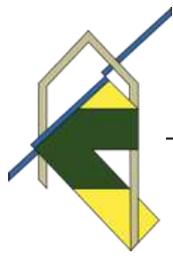


Hasard du calendrier, mais hasard bienvenu, c'est au moment où nous célébrons le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 que débutera quasiment la campagne pour l'élection des futurs députés européens, tous pays confondus.....

C'est dans cet esprit de Paix universelle que je vous adresse, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments pour vous et vos familles.

Denis MEUNIER





SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 13 Octobre 2018

Modification simplifiée du PLU

Voir Page 3

Adhésion au dispositif « participation citoyenne »

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur les conditions d'adhésion au dispositif,
Après différentes rencontres avec les services de la Gendarmerie lors du CISPD,

Considérant que le dispositif de « participation citoyenne » est une démarche partenariale et solidaire qui associe les élus et la population d'un quartier ou d'une commune à la protection de la tranquillité publique. Il est complémentaire de l'action quotidienne des forces de sécurité de l'Etat,

Considérant que cette action a pour objectif d'amplifier l'efficacité de la prévention de la délinquance en rassurant la population et en améliorant la réactivité des forces de sécurité de proximité,

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion au dispositif de « participation citoyenne »

Projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018/2024

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'Etat sollicite l'avis de la Communauté de Communes sur le projet de révision du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAGDV) 2018 à 2024 ;
Considérant le relevé de décisions de la réunion Groupe de travail « Gens du voyage » du 4 septembre 2018 de l'Union des Maires de l'Essonne ;

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- prend acte du projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Essonne 2018/2024.
- demande que les remarques et propositions de l'Union de Maires de l'Essonne soient prises en compte et intégrées au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Essonne 2018/2024.
- demande que des mesures financières d'accompagnement de l'Etat ou des autres collectivités pour les constructions et aménagements soient prévues dans le futur schéma

Projet d'aménagement d'espaces intergénérationnels

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'aménagement d'espaces intergénérationnels composé de l'aménagement des 3 sites suivants :

- Place du Martroy
- Pré Joly
- Intersection Chemin des communs / Chemin rural n°11 ou stade

Et propose avec l'accord du PNR de la présentation du dossier au titre du programme d'aménagement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, confirme la présentation du dossier auprès de la Commission Aménagement du PNR.

Projet d'enfouissement de réseaux

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des conclusions des travaux préparatoires au projet d'enfouissement des réseaux relatif aux rues suivantes :

- Chemin du Guette Lièvre
- Route de Chanteloup
- Chemin des Roches

et propose, pour ce projet, la création d'un contrat rural.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet d'enfouissement de réseaux et autorise Monsieur le Maire à finaliser les études préalables à l'élaboration du projet de contrat rural.



Commune d'AUVERS SAINT GEORGES

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Avis d'ouverture de la phase de concertation

Par délibération n°2018-21 en date du 13 octobre 2018, le conseil municipal a prescrit la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de la Commune d'Auvers Saint Georges, dont les objectifs sont les suivants :

- Permettre aux propriétaires qui disposent d'un terrain à cheval sur deux zones (U et zone N ou A) de construire des annexes dans les zones A et N ...
- Constatations par les divisions parcellaires de certaines erreurs matérielles sur le plan graphique qu'il convient de corriger, bande d'implantation mal placée, mais également de certains aspects réglementaires trop peu précis par rapport à certains projets : hauteur non limitée pour les annexes, pas de marge de recul par rapport aux limites de fond de parcelle ...
- L'évolution des activités et des bâtiments posent la question du devenir des bâtiments situés en zone Nd qui risque l'abandon. Il faut donc adapter le règlement pour en permettre de nouveaux usages cadrés, mais permettant d'y maintenir une activité.
- L'intégration de la loi dite loi Macron au sein du PLU permettra également un meilleur contrôle des constructions annexes dans les zones A et N et permettra à chacun d'aménager au mieux son terrain sans pour autant nuire au paysage.

Le Conseil Municipal a également décidé des modalités de concertation suivantes :

- Publication d'un avis d'ouverture de la phase de concertation sur le site Internet de la ville, dans un journal local, dans la presse départementale rubrique annonces légales, et affichage en Mairie pendant un mois
- Mise à disposition en mairie aux jours et horaires d'ouverture habituels d'un registre destiné à recueillir toutes les observations du public

Le bilan de cette concertation sera tiré lors de la délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de modification simplifiée du PLU.

Le Maire, Denis MEUNIER



Votre animal de compagnie est perdu ? a disparu ?
Vous avez aperçu un animal divaguant tout seul ?
« **Pet.alert.91** » vous permet de lancer une alerte pour retrouver votre animal ou signaler celui que vous avez aperçu.
Rendez-vous sur la page Facebook
<https://fr-fr.facebook.com/pet.alert.fr.91/>

INFORMATIONS LEGALES

Recensement citoyen obligatoire

Sont concernés par le recensement militaire les jeunes atteignant l'âge de 16 ans, de nationalité française. Le recensement doit se faire à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans et dans une limite de 3 mois après.

Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile. Cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires, concours publics ainsi qu'au permis de conduire.

Pour plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>



Sortie de territoire

Attention l'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Formulaire disponible en mairie ou à télécharger sur internet.

Pour plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

PACS

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle a organisé le transfert des Pacs du tribunal d'instance à l'officier d'état civil de la commune.

Depuis 1er novembre 2017, les Pacs s'effectuent donc à la mairie du lieu de résidence commune.

La compétence du notaire reste inchangée lorsque la convention de Pacs est faite par acte notarié.

Les informations relatives à la procédure en mairie vous sont communiquées en mairie.

Pour plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11143>



CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes et les retraits de cartes d'identités et de passeports se font à la **mairie d'Etrechx**.

Compte tenu du nombre croissant de demandes, il est vivement conseillé de prendre RDV par téléphone car les délais d'attente sont d'environ 2 mois.

Vous pouvez aussi effectuer sur internet les pré-demandes en ligne.

Plus d'info : <https://www.service-public.fr/>

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que le Code de la Route règlemente le stationnement ;

Par arrêté municipal, il est interdit de stationner sur les trottoirs de la commune.

De même si vous avez la chance d'avoir de la place dans votre jardin et/ou un garage,

Merci de laisser les places dans la rue à ceux qui n'ont pas cette chance !

Merci de vous garer uniquement sur les emplacements matérialisés !



NAISSANCES

Mohamed Yakine	le 07/07/18
Emma GOUGEON	le 23/07/18
Robin CHAUVIN	le 31/07/18
Emy GUY	le 01/09/18
Emma KALLENKOOT	le 06/09/18
Clarisse NOËL	le 19/09/18
Lucile RICHARDET	le 23/09/18



MARIAGES

Sarah DE GANAY et Gérard LE GALL	le 06/10/18
Mélanie POLLET et Alexandre PETIT	le 24/10/18



DECES

Denise TANET	le 10/07/18
Paulette BASQUIN	le 17/10/18

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Bilan ECHO FESTIVAL 3

1300 festivaliers (non-adhérents)
250 artistes sur 12 jours



- Le Chantier :
- 1 terrain de tennis & basket rénovés
 - les filets des cages de buts rénovés
 - le vestiaire du stade décoré
 - Un potagé crée
 - Les clôtures du stade rénovées

LES ADHERENTS

Fréquentation du Chantier Participatif



Analyses :

- la fréquentation des jeunes montre l'engouement pour la réappropriation d'un lieu de leur territoire à l'échelle intercommunale, elle montre moins d'intérêt à l'échelle communale.
- L'implication des jeunes et la mixité nous montre que l'ensemble des jeunes sont touchés par une volonté participative, volontaire et solidaire.
- Au delà de la périphérie d'Etrecty les chiffres nous montrent qu'il faut redoubler d'effort sur les lieux de diffusion de la communication.
- le 2.0 reste un support important pour le développement d'événement jeunesse.
- L'Echo Festival permet au 2.0 d'élargir ses champs d'action au travers de différents partenaires qui permettront un réinvestissement à long terme .
- L'Echo Festival permet une transversalité avec les services CCEJR, les partenaires existants et les familles.
- C'est un lieu de partage, dynamique et dans l'air du temps.



INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



BILAN ECHOFESTIVAL

Jeunes : 100 jeunes différents qui viennent de manière bénévole chaque jour (700 passages en tout)
Un jeune de 18 ans qui vient de Nantes et un autre de Charleville Mézières juste pour le projet.
25 jeunes en moyenne qui dorment sur place pendant 14 jours
+ de 300 jeunes du Khéops et de l'IME qui sont venus avec leurs éducateurs

Public : 1500 personnes venant de l'extérieur sur les 14 jours dont 20 qui venaient presque tous les jours

Artistes : 41 groupes et collectifs d'artistes dont 7 de la CCEJR soit 250 artistes qui passent sur scène en 6 groupes d'artistes, qui dorment sur place et participent au chantier et à la vie collective

Vie collective : 3 réunions par jour sur le thème de « comment vivre ensemble »

Des échanges dans tous les sens ! Des partages d'expériences, des rencontres, des débats, entre jeunes, vieux, moins vieux, moins jeunes, élus, populations, etc...

Nourriture : 300€ de course pour nourrir tout ce monde sur 14 jours, 8 allers retours pour récupérer la nourriture invendue dans 5 magasins différents (5 fermes, Rungis, Intermarché Etréchy, Boulangerie Kilo, La ferme des tourelles).

Un certain nombre d'aliments récupérés, cuisinés, mangés.

Commerçants : 10 commerçants locaux présents pendant 14 jours

Associations : 2 associations et structures éducatives qui sont venues partager leur activité (Archipossible, LeRIF)

Déchets : Beaucoup de poubelles !! Pas de chiffre exact, le tri sélectif a bien fonctionné.



Chantier participatif (ce qui reste après le festival) : Des barrières réparées, et stylisées + 4 faces du vestiaire graffées + une toilette sèche construite + 2 bancs déplaçables accessibles à tous + un compost et 5 bacs potagers construits et accessibles à tous (arrosés par les habitants depuis) + un terrain de tennis réparé + un terrain de basket rénové (lignes, filets, désherbage) + un terrain de foot rénové (filets posés et lignes tracées)

Météo : 13 jours de soleil, 2 après midi de pluie

Sécurité : Un gardien de nuit au top pendant 14 nuits

Une équipe de sécurité civile en forme pendant 14 jours.

Bénévoles ++ : 25 personnes au montage et au démontage du festival

Des gens qui prêtent du matériel ou donnent des coups de main :

4 communes qui prêtent du matériel (Mauchamps, Etréchy, Lardy, Chauffour) L'IME de Gillevoisin qui prête du matériel

Des services de la CCEJR qui aident beaucoup (service technique, service communication, direction générale, service urbanisation, service achats, police municipale, centre de loisirs Schuman)

Les serres d'Etréchy qui donnent des semis et l'Entreprise Gallo qui donne de la sciure de bois Le Comité des fêtes d'Etréchy qui prête du matériel

Le service technique de Boissy sous saint Yon qui prête, apporte et vient récupérer du matériel

Bricomarché, Acte 2 (boite d'événementiel) et Green Garden qui donnent du matériel de construction

Des particuliers qui prêtent du matériel personnel (Catherine Damon, Catherine Sarrazin, Jean Marc Ely)

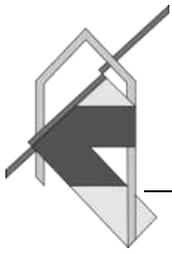
Une commune qui accueille et permet à tout ça d'avoir lieu (réunions au conseil municipal, participation de certains élus à presque tout, mise à disposition des lieux, etc...)

Des associations qui ont participé de près ou de loin au festival (WeArePhenix, Twiza, Oïko, Cielles

Entichés, LeRIF, Animakt, Bellastock)

Des partenaires médiatiques convaincus (Le Républicain, Radio Sensations, Journal Tous Ensemble)





1918 - 2018

Le soldat méconnu



Introduction

1914 - 1918, la "Grande guerre", la "Der des Ders", la guerre aux 10 millions de morts...

4 années durant, l'Europe se déchire et sombre dans un affrontement d'une violence et d'une nature inédite, une guerre industrielle, totale et mondialisée, le 1er acte d'un 20ème siècle meurtrier.

Ce sont les 6 derniers mois qui seront décisifs, lorsque les alliés vont prendre l'ascendant sur les allemands et que des négociations pourront alors s'engager, annonçant enfin une lueur d'espoir pour les millions d'hommes qui s'affrontent dans des conditions épouvantables.

Parmi eux, le soldat **Augustin Trébuchon**, affecté au 415ème régiment d'infanterie.

Lui aussi verra la fin de la guerre, ou presque puisqu'il aura le triste privilège de participer à la dernière bataille de l'armée française et d'en être le dernier tué.

Destiné tragique pour un homme qui fut mobilisé dès le mois d'août 1914, et qui aura traversé 4 années de folie meurtrière en participant aux plus grandes batailles.

Trébuchon fait partie des "*humbles*" de la guerre, des "*petits*". Il est l'un de ces millions d'hommes qui ont fait l'histoire, sans le savoir.

Pour sa dernière mission, Trébuchon devait porter un message d'espoir aux 1eres lignes. Personne ne l'a vu tomber.

On sait seulement qu'il a été mortellement touché, quelques minutes avant l'armistice.

Histoire

La guerre commence en 1914 comme un conflit national typique du 19ème siècle.

La France, alliée au Royaume Uni et à la Russie, affronte les empires allemands, Austro-Hongrois et Ottoman dans un conflit où les nationalismes, la montée de l'impérialisme et les volontés expansionnistes constituent les principales causes du début des hostilités.

Après quelques mois, le combat fut une rapide guerre de mouvements.

Se dessine entre les 2 camps un front qui ne bougera plus vraiment 3 années durant.

C'est en 1917 que tout bascule lorsque la Russie et les Etats-Unis, ces 2 puissances qui allaient devenir les principaux acteurs du 20ème siècle, changent les termes de leur engagement dans le conflit.

En mars 1917, le Tsar Nicolas 2 abdique sous la pression révolutionnaire bolchévique et la Russie finit par signer la paix avec les allemands un an plus tard, le 3 mars 1918.

Les troupes allemandes, postées sur le front Est, reviennent se battre en France.

Au printemps 18, les allemands font une percée spectaculaire en territoire français. Ils ne sont plus qu'à 60kms de Paris.

C'est le retour de la guerre de mouvement.

Mais le rapport de force se renverse lorsque les Etats Unis, apprenant le torpillage de plusieurs de leurs navires par les allemands, rentrent dans le conflit en avril 1917. Ils ne cesseront plus d'envoyer des troupes sur le front européen. Ils seront plus d'un million à l'été 1918.

Grace à leur soutien, les Alliés parviennent à contrer l'avancée allemande et enchaînent des victoires au printemps 18.

A partir de Juillet, le commandement allemand perd tout espoir de quitter la baie de la Marne.

En Juillet, la bataille de Champagne est un échec pour l'Allemagne et brise le moral des troupes.

Elle sonne le renversement définitif de la situation militaire.

L'armée allemande bat en retraite et les alliés regagnent du terrain.



C'est le début de ce que l'on appellera "*la poursuite victorieuse*", le mouvement des armées alliées, visant à repousser les allemands hors du pays

Seconde bataille de la Marne, victoire des alliés.

Paris dégagé, Soissons et Château-Thierry reconquis de haute lutte, plus de 200 villages délivrés, 35 000 prisonniers allemands, 700 canons allemands capturés, 3 300 mitrailleuses allemandes capturées, les espoirs hautement proclamés par l'ennemi avant son attaque écroulés, les glorieuses armées alliées jetées dans un seul élan victorieux des bords de la Marne aux rives de l'Aisne, tels sont les résultats d'une manœuvre aussi admirablement conçue par le haut commandement français que superbement exécutée par des chefs et des soldats incomparables.

Le général Foch est nommé Maréchal de France.

Nos armées, engagées dans la troisième bataille de Picardie remportent de nombreuses batailles.

Les Allemands battent en retraite et seront bientôt derrière la ligne Hindenburg.



En septembre 1918, Augustin Trébuchon est aux environs de Reims, au sein de son régiment, le 415ème, régiment d'élite, qui porte le béret des chasseurs alpins lorsqu'il n'est pas au combat.

Cela fait 20 jours que les hommes du 415ème campent près de Mourmelon. Dans les rangs, le moral est bon. L'arrivée des américains et les dernières victoires des Alliés ont redonné un peu de courage aux soldats. Les premières rumeurs de la fin de la guerre commencent à se propager.

On sait peu de chose sur Trébuchon. Natif du pays de Lozère, berger communal, Augustin Trébuchon est l'aîné d'une fratrie de 6 enfants. Quand il devient soutien de famille à la suite du décès de ses parents, exemptable, il choisit pourtant de s'engager à l'âge de 36ans.

Ses états de services mentionnent qu'il a été blessé 2 fois.

Pendant ces 4 années de guerre, il n'aura pris qu'une seule permission pour rentrer chez lui, au Malzieu-Forain, son village natal.

26 septembre 1918, le 415ème est à l'est de Reims. Comme de nombreux autres régiments, il repart au combat. Sur tout le front, la domination des alliés se confirme. Les allemands reculent.

Dans le reste de l'Europe, les empires centraux perdent également du terrain.

Les britanniques libèrent les pays arabes de la domination Ottomane.

Dans les Balkan, l'armée française donne le coup de grâce à une armée Bulgare très affaiblie.

Et le 29 septembre, la Bulgarie signe l'armistice.

L'Autriche-Hongrie, cède peu à peu face aux troupes italiennes et ne tarde pas à signer la paix.

A Spa, en Belgique, où l'armée allemande a établi son QG, on commence à prendre conscience de la gravité de la situation. Le chef de l'armée allemande, Paul Von HINDENBURG et son grand stratège, Eric Von Ludendorff, constatent que la coalition formée autour de l'Allemagne est en train de se disloquer. Très vite, il leur apparait clairement qu'une victoire allemande est maintenant impossible. C'est vers les américains que se tourne l'état-major allemand pour engager les négociations de paix.

Ils espèrent obtenir des conditions plus favorables qu'avec les français et les anglais.

Le président américain, Thomas Woodrow Wilson, est un idéaliste. Il n'entend pas imposer à la nation allemande vaincue une humiliation excessive. Les 14 points qu'il énonce en janvier 18 comme base de négociation de paix constituent plus un manifeste exposant une vision du monde fondée sur le libre-échange et la liberté des nations qu'un programme concret de désarmement ou de négociations militaires.

Premier geste des Allemands pour aller vers les vœux de Wilson, la nomination à la Chancellerie de Max de Bade, un libéral qui jouit de la confiance du Reichstag, et qui ne cache plus depuis plusieurs mois ses positions anti militaristes. Mais de la fin de ce mois de septembre au mois de novembre, qui verra la fin des conflits, s'étendent 6 semaines durant lesquelles d'âpres négociations vont s'engager et déterminer les conditions de la paix.

Augustin Trébuchon était agent de liaison. Il était en charge de la transmission des messages à faire circuler entre les lignes. Dans les troupes, les "poilus" les appelaient "les coureurs". Une mission risquée, pour laquelle il importait de bien connaître l'emplacement des unités et des abris en cas de bombardement.

Le 5 octobre, le 415ème a pris le Mont-Sans-Nom et les allemands abandonnent leur position. Leur prochain objectif est Pontfaverger, un petit village à 20 kilomètres au nord de leur emplacement actuel. Sur tout le front, l'avancée des troupes alliées est significative.

Quant à l'armée allemande, elle n'est pas seulement déstabilisée sur le terrain, elle l'est aussi à son plus haut niveau. C'est ainsi que les amiraux, se passant de l'aval des politiques, prennent une décision qui aura des conséquences désastreuses. Ils relancent la guerre sous-marine et ordonnent le 10 octobre le torpillage d'un navire civil postal irlandais.

570 morts dont 2 citoyens américains.

Cette fois ci, c'en est trop. Wilson est ulcéré. Il ne conçoit plus les négociations autrement que sous un jour plus dur pour les allemands. On est loin désormais de l'esprit des 14 points.

Avant toute chose, il exige une capitulation militaire immédiate, pour rendre impossible toute reprise des hostilités de la part des allemands. Mais surtout Wilson ne veut plus négocier avec le Kaiser Guillaume 2, qui n'est à ses yeux qu'un autocrate entouré d'une caste de militaires, et non un homme politique représentant le peuple allemand.

Les exigences américaines font l'effet d'une bombe dans la classe politique allemande. Le Chancelier Max de Bade, qui désire entamer un processus de paix viable, lance le chantier d'une nouvelle constitution ayant pour but de transformer la vieille monarchie allemande en un régime parlementaire démocratique.

Le Kaiser Guillaume 2, indigné de voir sa légitimité remise en question, se renforce au contraire dans ses positions bellicistes et se réfugie derrière ses militaires qui eux, refusent catégoriquement les conditions de Wilson.

Ludendorff, numéro 2 de l'armée allemande, dans sa folie guerrière, fait télégraphier à tous ses états-majors un ordre de résistance à outrance et ordonne aux hommes de se battre jusqu'au bout et de pratiquer la politique de la terre brûlée.

La reddition

Dans les couloirs du Reichstag, c'est l'indignation générale. Pour tous, la caste militaire est entrain de torpiller les pourparlers d'armistice. Pour les socio-démocrates, dont l'influence ne cesse de croître depuis la nomination de Max de Bade, Ludendorff devient incontrôlable et dangereux.

Ainsi Matthias Erzberger, alors ministre des affaires étrangères, encore sous le choc de la mort de son fils tué au combat, parvient à convaincre le Kaiser de la nécessité de remanier l'état-major de son armée. Le 27 octobre, les allemands expédient leur dernière note à Washington. Il s'agit d'une réponse qui accepte l'ensemble des conditions exigées par les Etats-Unis.

De leurs côtés, les hommes d'états européens sont depuis près d'un mois exaspérés par l'attitude du président Wilson à leurs égards. Clémenceau, Lloyd George (premier ministre du Royaume Unis) et Orlando, président du Conseil Italien, n'admettent pas que l'armistice se discute sans eux.

Lloyd George veut maintenir le blocus maritime contre l'Allemagne que les américains veulent lever dans le but de favoriser la reprise du commerce international. Clémenceau exige des conditions encore plus sévères que celles de Wilson. Pour lui, l'Allemagne doit être littéralement mise à genoux. Wilson envoie son émissaire, le colonel House, à Paris. Il a la difficile mission de faire adhérer les alliés aux conditions de paix américaines.

Tout le monde sait maintenant que des négociations de paix ont été engagées et sur les champs de bataille, le rythme des assauts faiblit.

Kaiser Guillaume II



Lloyd George



Clémenceau

Le 415ème RI, le régiment de Trébuchon, est à la fin du mois d'octobre à l'approche de la Meuse, toujours chargé de traquer les allemands en déroute. En attendant le prochain ordre d'assaut, les soldats soignent leurs pieds meurtris. On rafistole ses trous de capote, on raccommode quelques boutons et on prend soin de bien graisser ses armes. D'autres prennent le temps d'envoyer quelques nouvelles du front à leurs familles. Certains, en creusant leur trou individuel pour la nuit, débusquent des lapins de leurs terriers, de quoi améliorer la marmite du soir.

On profite tant qu'on peut de ces rares instants de répit.

Le 31 octobre, les alliés parviennent enfin à siéger à une même table pour se mettre d'accord. Ils se retrouvent au Trianon Palace, à Versailles pour quelques jours d'âpres discussions. Mais cette fois les choses avancent, et le 4 novembre, les alliés adoptent enfin le texte définitif des conditions d'armistice qu'ils veulent imposer à l'Allemagne.

Pour la 1ère fois, l'issu du conflit apparaît à tous comme possible et prochaine.

Un soir de début novembre, un soldat allemand, perdu, se rend aux soldats du 415ème RI. Interrogé par les soldats, il révèle que sa division ne compte plus que 30 hommes par compagnie et, de l'avis commun de ses camarades, la guerre ne devrait pas durer plus de 15 jours et que, tôt ou tard, l'Empereur finirait pas abdiquer.

Le lendemain matin, d'autres allemands épuisés viennent se rendre au régiment de Trébuchon. Les prisonniers leur apprennent que leur officier a été abattu dans la nuit par des soldats qui s'opposaient à la poursuite du combat.

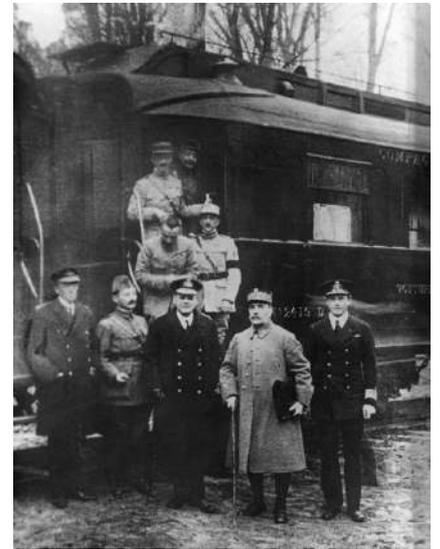
En effet, c'est dans toute l'Allemagne que la contestation monte.

Le 3 novembre, dans le port allemand e Kiev, 50 000 matelots se soulèvent. Un peu partout on assiste à des émeutes. Des soldats rejoignent le mouvement de protestation. La tension monte, des fusillades éclatent, et bientôt on déplore les 1ers morts.

A Berlin, les Spartakistes, mouvement communiste inspiré par la révolution Bolchévique en Russie, s'organisent, et au gouvernement, on commence à redouter de plus en plus que le pays ne bascule dans la révolution.

C'est dans un tel contexte que les allemands se voient contactés par les alliés enfin prêts à négocier. Au vue de la situation catastrophique du pays, Max De Bade a vite fait de prendre sa décision. Ainsi, le 6 novembre à Paris, au 3ème étage de la Tour Eiffel, une équipe du centre radiotélégraphique reçoit un message sur les ondes : les Allemands acceptent d'entrer en contact avec les alliés.

Le Maréchal Foch, commandant en chef des troupes inter alliées, est choisi pour mener les négociations d'armistice avec les Allemands. Il décide avec son bras droit le général Weygand d'organiser la rencontre dans les environs de Compiègne ou il va arrêter son train en pleine forêt, à la clairière de Rethondes.



8 novembre : le régiment de Trébuchon atteint Dom-Le-Mesnil, sur la Meuse, non loin de la frontière Belge, et libère le bourg occupé depuis 52 mois par les allemands. Les villageois sortent prudemment de leurs caves où ils s'étaient terrés pour échapper aux bombardements et accueillent les soldats en sauveurs. Les rares maisons encore debout ne sont plus que des silhouettes fantomatiques témoignant de la violence des affrontements. Dom-Le-Mesnil était un objectif stratégique que le régiment du 415ème visait depuis plus de 15 jours. Maintenant que la position est prise et l'ennemi repoussé de l'autre côté de la Meuse, les hommes sont persuadés qu'on ne va plus les faire avancer et qu'ils vont enfin pouvoir prendre un peu de repos.

A la clairière de Rethondes, les allemands demandent officiellement l'armistice. Le général Weygand énonce à Matthias Erzberger, stupéfait, les closes principales arrêtés par les alliés au Trianon Palace. Il ne s'attendait pas à tant de sévérité, et ne conçoit pas signer un tel texte sans l'aval de son gouvernement. Mais dans la précipitation, il n'a pas emmené avec lui de télégraphiste capable d'émettre des messages codés. Il se voit donc obligé d'envoyer un émissaire à Spa afin de communiquer les clauses au quartier général allemand. Erzberger veut cesser les hostilités sur le champ, mais Foch refuse tant que l'armistice n'est pas signé. Les allemands ont 3 jours. A 11 heures, le 11 novembre, ils devront donner leur réponse. Il n'y aura pas de cessez-le-feu avant l'heure fixée.

Ce délai sera l'occasion pour les alliés de reprendre les opérations sur le terrain. Foch, craignant un possible refus du gouvernement allemand, décide de relancer un plan d'offensive en Lorraine, destiné à porter un coup fatal à l'ennemi si celui-ci décidait de poursuivre la guerre. A ce stade des négociations, personne n'exclut que les affrontements puissent reprendre avec cette offensive.

9 novembre. Alors que le gouvernement allemand ne sait encore rien des conditions de l'armistice, Berlin est gagné par ce qui est devenu une véritable révolution. Le Kaiser veut marcher sur la capitale pour mater la révolte par la force, mais il est de plus en plus isolé. Des dizaines de milliers d'ouvriers encadrés par les leaders spartakistes, défilent dans les rues de Berlin pour exiger son abdication.

Une fusillade éclate, c'est le samedi rouge.

Max de Bade n'a plus le choix. Sous la pression des sociaux-démocrates, il rédige sans l'accord du Kaiser, la déclaration de son abdication. Le texte est placardé dans toute la ville.

Devant la foule qui commence à envahir la Chancellerie, Frédéric Hébort, social-démocrate modéré est immédiatement nommé Chancelier à la place de Max De Bade.

C'est la chute de l'Empire Allemand.

Les bouleversements politiques en Allemagne inquiètent les Alliés qui ne savent plus s'ils peuvent considérer les plénipotentiaires comme représentant ou non la nouvelle république allemande

Dans une telle situation d'incertitude, les Alliés règlent les derniers préparatifs pour que l'offensive de Lorraine soit prête pour le 14 novembre, une attaque qui achèverait de soumettre définitivement l'armée allemande, et, pour certains généraux, permettrait même de rentrer en Allemagne les armes à la main, pour obtenir une victoire éclatante.



L'état-major français ne valide pas un plan de campagne aussi radical mais il concède que plus l'ennemi sera affaibli, plus les négociations se feront à leur avantage.

Sur le terrain, les ordres sont clairs : il faut avancer.

Le 9 novembre le 415ème doit se réorganiser et se préparer à traverser la Meuse sur des passerelles de fortune, sans aucun renseignement sur les forces ennemies en face, sans l'appui de l'artillerie.

"Il faut frapper le moral ennemi par un acte d'audace, passez coûte que coûte".

Pour le 415ème les ordres sont sans appel. Avant le lendemain matin 10 novembre, il faut par tous les moyens avoir franchi la Meuse. Le sacrifice que l'on demande ce jour-là aux hommes du 415ème exige qu'on leur dissimule les perspectives d'une paix prochaine, ne serait-ce que pour maintenir chez eux, jusqu'à la dernière seconde, un moral combatif.

A Berlin, le nouveau gouvernement prend connaissance des clauses de l'armistice. Elles sont très dures.

En plus de la cessation immédiate des hostilités et de l'évacuation des pays envahis, l'Allemagne devra livrer aux Alliés ses équipements militaires et industriels, devra accepter l'occupation des Alliés sur son territoire et en plus du blocus maritime, sera contrainte de livrer tous ses navires au risque de plonger le pays dans la famine.

Les clauses sont dures mais le nouveau gouvernement qui est encore confronté à l'agitation de la rue et à la menace spartakiste, s'empresse d'accepter.

Au même moment, des parisiens descendent dans la rue pour fêter la victoire. Les gendarmes dispersent la foule "rentrez chez vous, ce n'est pas fini".

Dimanche 10 novembre, le 415ème est passé mais le brouillard s'est levé et la passerelle est pilonnée en permanence par l'artillerie allemande, empêchant le régiment de se replier. Les renforts, bloqués par l'état des routes, ne sont pas encore arrivés et les soldats sont pris au piège entre la Meuse et la voie ferrée, derrière laquelle le régiment s'est retranché pour se protéger du feu des mitrailleuses.

La liaison avec Dom-Le-Mesnil étant coupée, les hommes ne peuvent être ravitaillés en munitions, mais reçoivent pourtant l'ordre de tenir coûte que coûte la tête de pont conquise de l'autre côté de la rive.

Le 11 novembre, à 2h15 du matin, les plénipotentiaires reçoivent enfin l'aval du gouvernement.

A 5h15 du matin, l'armistice est signé : sur tous les fronts, on sonnera le cessez le feu à 11h00.

A 5h40, la tour Eiffel reçoit le message annonçant la nouvelle. Dans la matinée, l'*Echo du Nord* tire à la hâte une édition spéciale "l'Allemagne vaincue, l'armistice signé". A Paris on s'arrache le journal, la foule commence à envahir la rue, la nouvelle se répand d'un bout à l'autre de la ville.

A New York, la foule laisse éclater sa joie. En Allemagne, si certains reçoivent la nouvelle comme une humiliation, la grande majorité du peuple est soulagée par l'annonce de la fin de la guerre.

En France, dans les villes et les villages, on commence à hisser les drapeaux aux fenêtres. Dans les rues, chacun exprime la joie indicible de savoir ces 4 années de guerre enfin terminées.

Sur tous les fronts, les soldats des armées alliées crient "victoire".

Pendant ce temps, toujours coincé sur la rive droite de la Meuse, le 415ème régiment n'a toujours pas reçu le message de la fin des combats. Et pour les soldats, il importe coûte que coûte de tenir leur position. A ce moment-là, alors que l'annonce de l'armistice court sur les 550km du front, la division de Trébuchon est la seule division française à être engagée au feu.

Coupées de son arrière poste, l'information parviendra au bataillon tardivement par l'entremise d'André Lazaret, agent de liaison. Le cessez le feu sonnera alors au clairon par le soldat Sellier, de pieds fermes (c'est à dire debout) hors de la tranchée, alors que les tirs ont encore lieu.

A Paris, 1200 coups de canon retentissent pour annoncer la fin des hostilités, les cloches des églises sonnent à toutes volées, tout le monde se précipite dans les rues, les terrasses des tuileries, la place de la Concorde sont noires de monde. Dans le ciel les avions multiplient les acrobaties, la ville se recouvre de drapeaux, une joie immense inonde Paris.

Avec l'aide des villageois, le 415ème rassemble les corps dans la petite église de Vrigne-Meuse, de l'autre côté de la rive. 33 morts pour la journée du 11.

Officiellement, le 415ème n'aura aucune perte à déplorer ce 11 novembre 1918. Pourtant des hommes sont bien morts pour la France ce jour-là.

Mais leur mort a été anti datée au 10 novembre comme si cette opération n'avait jamais existé.

Selon les autorités militaires il n'était tout simplement pas possible de mourir pour la France le jour de l'armistice, le jour de la victoire.

Le 415ème était le seul régiment de l'armée française au combat quelques minutes avant l'armistice.

L'ordre d'attaque avait été lancé par des chefs militaires visiblement peu soucieux de la survie de leurs soldats, comme si le sort des "petits" n'avait guère d'importance aux yeux des "puissants".

"Rassemblement à Dom-Le-Mesnil à 11h30 pour le ravitaillement" ... C'est avec cet ordre serré au creux d'une main que Trébuchon a été trouvé, inerte, le visage en sang par son camarade André Gazaret quelques instants après le cessez-le-feu.

Augustin Trébuchon est le dernier tué français de la 1ère guerre mondiale.

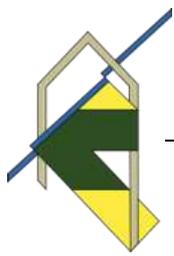
On trouve son nom sur le monument aux morts du village de Vrigne-Meuse.

Il y figure, parmi tant d'autres, sauvé de l'oubli par le hasard absurde de cette mort survenue en dernier. L'ironie tragique du sort de Trébuchon raisonne également avec les conditions de cette fin de guerre.



Augustin Trébuchon
né au Malzieu-Forain en
Lozère au hameau du
Montchabrier, le 30 mai 1878
mort pour la France
le 11 novembre 1918
à Vrigne-Meuse





Retour sur images

La Fête communale édition 2018

Vendredi 31 Août



20h.30, enfants, parents, musiciens sont au rendez-vous sur le stade.
Sous la houlette de Guy, les 21 musiciens accordent leurs instruments tandis que les enfants s'équipent : bracelet fluo, lampion, flambeau pour les plus grands.
Le signal du départ est donné et le long cortège quitte le stade au son de la fanfare, à la lueur des lampions et des flambeaux.
Arrivée place du Général Leclerc, l'équipe nous offre une belle et longue aubade et nous prenons la direction du lavoir en bord de Juine pour un « *Magnifique Feu d'artifice* ».

22h.30, le coup d'envoi est donné, des feux de Bengale bleus blancs rouges annoncent les premières salves qui résonnent et déchirent l'obscurité.
Au total 320 bombes, 680 comètes en 6 tableaux avant le bouquet final sous vos applaudissements
Au retour, les forains, sont au rendez-vous pour le bonheur des enfants,
« *Nicolas et Yann* » chauffent la terrasse du XV d'Auvers et le groupe « *Urbann* » orchestre pop-rock enchaîne avec talent les tubes des années 80.



Samedi 1er Septembre

Sept participants pour la « *Fête de la peinture rapide cru 2018* »

17h, après délibération du jury, c'est l'heure du classement des œuvres et de la remise des prix pour six d'entre eux.



Sur le stade, les amateurs d'aéromodélisme admirent les ballets aériens des modèles réduits de nos fidèles passionnés tandis que 24 enfants disputent avec conviction un tournoi de foot sous l'œil attentif des arbitres.



Après le pot de l'amitié, la fin de soirée fut consacrée

jusque tard dans la nuit au « *Rockabilly* » et à la

« *Country* » avec le groupe « *Ringtones* » en terrasse du XV d'Auvers.

Dimanche 2 Septembre

Il est 6h, c'est bientôt l'heure des bonnes affaires, les premiers exposants prennent leurs marques pour l'incontournable « *Brocante Paysanne, la 29^{ème} du nom* ».

Ils sont très vite rejoints par les premiers chineurs et deux heures plus tard une centaine d'emplacements sont occupés tandis que le soleil pointe déjà le bout de son nez.

C'est parti, *Chantal et Catherine* proposent aux exposants le petit café brioche

Pour votre plaisir, de nombreuses animations :

- Dans la salle polyvalente, « *Nos Artistes Locaux* » exposent : peintures, dessins, photos, collages... et « *Les Dentelières de la Juine* » nous font découvrir leurs minutieux travaux de dentelle aux fuseaux.

- Notre église aussi est en fête, 180 personnes sont venues la visiter.

Des Auversoises et des Auversois mais aussi des habitants des communes avoisinantes, certains sont même venus de Paris, du Val d'Oise et du Val de Marne. Une avant-première aux journées du patrimoine.

- Le traditionnel troc de plantes des « *Jardiniers de l'Essonne* ».

- La vente de belles brioches au profit de nos Aîné(e)s, un grand Merci à *Chantal, Catherine, Corinne, Véronique, Isabelle R, Alain, Monique, Elisabeth, Isabelle P et Gwenaël*.

- Du spectacle avec les démonstrations de Salsa et de Bachata de l'Association « *Auvers' Latina* ».

- Le stand des représentants de « *Solidarités Nouvelles pour le Logement* » et « *Pierre-Yves* » qui déambule toujours en situation élevée.





- En déambulation une spécialiste du ballon qui ne manquait pas d'air pour le bonheur des enfants.
- Présence d'**Alyson**, étudiante et écrivaine Auversoise qui présentait et dédiait son premier roman « *L'Ange de la rébellion* ».

- Et toujours fidèles au rendez-vous pour le régal de vos papilles :

« *L'enclos des chevrettes* » ses fromages de chèvre et son safran ;

« *L'Amandine* » ses pains et ses viennoiseries ;

« *Annissa* » ses pâtisseries orientales ;

« *Locart* » ses bières artisanales ;

« *Xavier* » ses miels de pays ;

« *Le XV d'Auvers* » boissons, grillades et frites ;

« *Traditions Gourmandes* » ses gâteaux secs et plats cuisinés ;

« *Kilucuy* » ses spécialités fromagères.

Pour clôturer ce chaud week-end convivial et estival, nous avons eu le plaisir d'accueillir « *LACCARAVANNE AU SUD DU NORD* » et « *YOAN KEMPST TRIO* » Guitare, Basse et Batterie.

« **2018** », une cuvée d'Excellence qui comme chaque année doit son succès à l'engagement et à la participation des Auversoises et Auversois, des Associations, des commerçants et des élus.

Un grand **MERCI** à toutes et à tous pour votre action, votre présence tant pour la préparation que pour la réalisation de ces trois belles et bonnes journées de convivialité, de partage et de gaîté.



A l'année prochaine...

François et l'équipe des Organisateurs



Restauration du monument aux morts

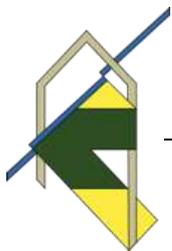
A l'initiative du Conseil Départemental, pour le Centenaire de l'armistice de 1918, le monument aux morts a été restauré : la barrière qui entourait le monument a été enlevée et le parterre de fleurs remplacé par des pavés de grès.

D'abord sablé par une société spécialisée, il a ensuite été passé à la feuille d'or par des artisans locaux (bien connus pour des prestations déjà effectuées comme le coq de la flèche de l'église et les cadres du chemin de croix).

Des jardinières disposées autour permettent le fleurissement qui a été assuré avec brio par les enfants de l'école témoignant de leur attachement à notre histoire.

Le Conseil Départemental a accordé à la Commune une aide d'un montant de 2 000 € dans le cadre du Plan Centenaire.





LA VIE DE LA COMMUNE

Inauguration de la Chaudière Bois



Le Samedi 30 juin, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants se sont réunis avec des représentants du Parc naturel régional du Gâtinais français et de la Communauté de Communes pour inaugurer la chaudière bois installée grâce aux subventions du PNR et du ministère chargé de la transition énergétique. Rappelons que cette chaudière qui suscite beaucoup d'intérêt de la part des communes



voisines et de la Communauté de Communes, est alimentée par du bois déchiqueté produit localement. Elle permet de chauffer la salle polyvalente, la mairie, le foyer rural, la bibliothèque et un logement adjacent.



NOUVEAU A AUVERS SAINT GEORGES

Marché de Noël

Au profit des enfants de l'école
Samedi 1^{er} Décembre
A la salle polyvalente de 10h à 17h

Venez découvrir notre marché de Noël sur lequel vous trouverez des artisans locaux qui vous proposeront des articles faits mains.

Ce sera l'occasion de partager un moment convivial et chaleureux autour d'un bon vin ou chocolat chaud, d'une crêpe et d'en profiter pour faire une belle photo avec le Père Noël. Vous pourrez aussi faire voyager vos papilles.

C'est le moment de préparer les fêtes de fin d'année avec l'achat de cadeaux originaux que vous ne trouverez pas ailleurs : *Foie gras, chocolats, plats cuisinés, gâteaux et miels artisanaux et régionaux, bijoux, bougies et paniers faits mains, etc, etc...*

L'argent récolté sera au bénéfice des activités des enfants de l'école pour financer des ateliers, style Lego ou Kapla.

Animations sur place et bonne humeur garantie
Venez nombreux !

INFORMATIONS Relais Assistants Maternels

Judi 8 novembre de 13h45 à 16h au Relais 14 rue des champs à Bouray
Pour les parents de bébés qui ne marchent pas
«Bébé sur un tapis, la psychomotrité libre du jeune enfant »
Temps d'échanges avec des professionnels PMI et RAM

Relais Assistants Maternels entre Juine et Renarde
14 rue des champs 91850 Bouray sur Juine

1 date au choix
Mardi 16 octobre ou jeudi 8 novembre
De 20h30 à 21h45 accueil à partir de 20h15

AGNÈS CHAUMIÉ



JE
CHANTE
AVEC
MON BÉBÉ



Judi 8 novembre de 20h30 à 21h45 (accueil à partir de 20h15)
au Relais 14 rue des champs à Bouray

« Conférence en Chanson » avec Agnès Chaumié, d'Enfance et musique
Pour les professionnels et les familles
Inscriptions souhaitées

Pour toute recherche d'un mode d'accueil sur la CCEJR, vous pouvez contacter les animatrices du relais assistants maternels entre Juine et Renarde

RAM1 Claire Gruel et Elisabeth Mahé au 01 60 82 62 03
(toutes communes CCEJR sauf Boissy sous St Yon, Lardy et Saint Yon)
RAM2 Olivia Bloc au 01 85 46 09 94



DÉVELOPPEZ VOS PROJETS AVEC LE SERVICE CIVIQUE

Accueillez au sein de votre association ou collectivité dans le cadre de l'intermédiation un jeune âgé de 16 à 25 ans pour une durée de 6 à 8 mois et confiez-lui une mission d'intérêt général.

Le service civique à la Ligue de l'enseignement, c'est 24 missions adaptables à votre structure autour du sport, de la culture, de l'environnement, de la citoyenneté et de la solidarité ou encore de l'éducation et de la santé.

Quelques infos pratiques :

- Un engagement d'au moins 24h par semaine
- Une indemnité mensuelle versée par l'État pour le volontaire de 473,04 €
- Une participation de votre structure de 107,58 € par mois
- Des formations pour les volontaires et leurs tuteurs
- Tout le volet administratif géré par la Ligue de l'enseignement
- Un accompagnement dédié par la fédération

→ **Enquête citoyenne**

Dans le cadre de son projet de territoire,
la Communauté de Communes
Entre Juine et Renarde
vous donne la parole !

Vous habitez ou travaillez
sur le territoire de la C.C.E.J.R. ?

Cette enquête citoyenne ne prendra
que 10 minutes de votre temps :

www.ccejr-2018-2030-enquete-citoyenne.fr

Énergie solaire

Connaître le potentiel de sa toiture en quelques clics

Les habitants du Parc naturel régional du Gâtinais français peuvent désormais accéder à un service innovant pour participer à la production d'énergie solaire en toitures, à la pointe de la transition énergétique ! Ils ont à leur disposition un outil novateur, gratuit et pratique : la plate-forme d'accompagnement pour les porteurs de projets d'énergie solaire ! De la définition du potentiel solaire à la proposition d'une entreprise agréée : simplicité, transparence et sérieux sont au programme !

Le Parc naturel régional du Gâtinais français est engagé depuis sa création dans la réduction de la consommation d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour faire face au réchauffement climatique, il ambitionne d'atteindre une autonomie énergétique à l'horizon 2030, pour les 69 communes de son territoire ! La consommation d'énergie du territoire est de 1 200 GWh et la production annuelle d'énergie renouvelable représente 7,4 % de cette consommation. La marge de progression est donc très importante et l'ensoleillement de notre territoire est un atout important.

Les énergies renouvelables sont notre avenir, le solaire en fait partie.

Afin de développer l'énergie solaire sur le territoire, une cartographie du potentiel solaire des toitures du territoire (cadastre solaire) a été réalisée par les professionnels de l'entreprise « In Sun We Trust ».

Ainsi, chaque habitant du Parc peut connaître avec précision et en quelques clics le potentiel de production d'énergie solaire de sa toiture. Cela facilite grandement le choix des toitures les plus adaptées pour installer des panneaux photovoltaïques.

Une convention vient d'être signée entre le PNR et la CCEJR.

Cadastre solaire : mode d'emploi

Une carte interactive des toitures du Parc donne différents éléments techniques très pratiques : production annuelle d'électricité envisageable, coût de l'installation, revenu possible lié à la production d'électricité...

C'est très simple, quelques clics suffisent !

Vous saisissez votre adresse et vous découvrez le potentiel de production de votre toiture.

Élaborée grâce à la recherche 100 % française, ce simulateur unique a passé au peigne fin toutes les toitures du territoire, qu'elles soient résidentielles, tertiaires, commerciales, industriels...

Les ombrages, le relief ou encore l'orientation de chaque toiture sont pris en compte afin de calculer avec précision le potentiel solaire.

Mais cet outil ne s'arrête pas là.

Le cadastre solaire vous permet également de connaître la rentabilité ainsi que le coût moyen d'une installation :
– photovoltaïque (pour la production d'électricité) avec rachat par Engie -EDF de la totalité de l'électricité produite,
– photovoltaïque en autoconsommation totale ou avec vente du surplus,
– thermique (production d'eau chaude).

Vous avez par la suite la possibilité d'être accompagnés dans toutes vos démarches par les experts d'In Sun We Trust, qui vous mettent notamment en relation avec des installateurs locaux et certifiés.

[Rendez-vous sur le site du Parc du Gâtinais, rubrique énergie solaire.](#)





LE COIN DES ASSOCIATIONS

Auvers'latina

L'association Auvers'latina s'agrandit encore cette année!!!
Nous avons plus de 80 adhérents, répartis sur les 3 cours :
Salsa débutants, Salsa inter, Bachata.

L'année s'annonce festive :

Stages danses cubaines, Soirées, Festivals

N'hésitez plus! Inscrivez-vous à notre Newsletter sur notre
site auverslatina.fr

Y que viva la Salsa



RAND'AUVERS

Coucou les Auversois,



C'est sous un automne ensoleillé que nous avons repris nos périples tortueux à travers la campagne Essonnienne , notre première grosse sortie vient juste de se terminer et elle s'est déroulée en Bourgogne et plus précisément à Noyers sur Serein , superbe village qui a su garder son authenticité. Le samedi nous sommes partis visiter le château de Guedelon ou tout semble prouver que l'homme est capable de relever de grands défis tout en respectant la nature et le rythme de chacun (c'est donc possible!!!). Le Dimanche jour de rando, nous sommes partis faire la rando appelée la Chablisienne , 20kms entre Chablis et Tonnerre à travers les vignobles Bourguignons , fatigant mais très joli surtout à cette

époque ou les couleurs semblent sortir directement d'un tableau de Monet. Nos randos dominicales et matinales se passent toujours aussi bien, suite à la fête du village et notre stand crêperie (un grand merci à la mairie pour les stands et la convivialité), nous avons récupéré de nouveaux randonneurs nous sommes désormais une quarantaine à rand'auvers et nous en resterons là, cela deviendrait trop compliqué à gérer surtout sur les grosses sorties. Quand nous serons à la retraite nous aurons plus de temps et de facilité pour gérer cela.

A bientôt sur nos chemins, n'hésitez pas à prendre l'air, même si notre air comme nous le constatons tous de jour en jour se modifie négativement, à nous de renverser la vapeur, mais ça c'est un autre débat.



BOURSE AUX JOUETS AP2eA

La bourse aux jouets aura lieu le dimanche 2 décembre à la salle polyvalente, le lendemain du marché de Noël.

Vous pouvez venir vendre vos jeux, jouets et livres pour enfants, en bonne état et propres.

Les bénéfices seront offerts à l'école pour financer des activités et des sorties.

Réservation auprès de l'association AP2eA.

Soirée Contes le 21 décembre 2018 :



COCOTTERIES :

C'est un conte pour les enfants, les petits et même les grands, où le mot et l'expression corporelle mimée ne se font plus la guerre et où la communication avec l'enfant est pour de vrai.

Vous savez ce que l'on dit : racontars de poules ne sont que cocotteries ... et pourtant, le secret des fleurs est

un conte australien et tout le monde sait bien en Lettonie que c'est l'araignée qui a retrouvé le vent ... Cocotteries ! Racontars que tout cela !

Histoire à dormir debout que ce conte africain de la tribu tchaga, ce voyage sur la chaise ... et pourtant !

Il était une fois... le conte

Qui est comme une magie
Qui roule comme une boule sur un chemin escarpé
Qui dit tout droit et de travers.

Pour les oreilles de 3 ans et plus
Avec Roberte Lamy, conteuse.



LE COIN DE L'ECOLE

93 enfants fréquentent notre école cette année, ils sont repartis en quatre classes.



Les projets fument, à commencer par la célébration du Centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Les enfants répètent avec assiduité les chants qu'ils chanteront lors de la commémoration :

la « Marseillaise », bien sûr
et « le soldat » de Florent Pagny.

Ils ont fleuri les jardinières disposées autour du Monument aux Morts.

Tous les élèves sont attendus avec leurs parents, emmenés par le Conseil Municipal des Enfants, qui lira les noms des disparus inscrits sur le monument aux morts de la Place du Martroy.

Ils donnent rendez-vous à tous à 9h30 devant la Mairie, ou le monument aux Morts

Par la suite, d'autres projets se monteront autour des contes : Monstres, Sorcières et Princesses !

Lecture de contes et de livres, projets artistiques !



l'hôpital
des
Nounours



L'Hôpital des Nounours viendra fin mars au secours des Doudous en détresse !

Cette action ludique et originale a l'ambition d'être utile et d'aider les enfants à se familiariser avec le milieu médical et hospitalier, à dédramatiser le monde de l'hôpital et des « blouses blanches » !

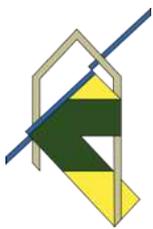
De la petite section au CP, tous devront apporter un doudou « malade » à soigner !

Deux salles de classe seront transformées en hôpital complet avec cabinet médical, salles d'attente, de radiologie, pharmacie, salle d'opération...

Des adultes bénévoles joueront les rôles des spécialistes avec l'aide des professionnels de la Santé à l'école : infirmière...

Un projet de citoyenneté avec « Action contre la Faim » est à l'étude. Les enfants réaliseront des dessins sur des cartes postales qui seront vendues au profit de l'association.





INFORMATIONS PRATIQUES

Votre mairie

Place du Général Leclerc
91580 AUVERS-SAINT-GEORGES
Tél. 01.60.80.34.01 - Fax 01.60.80.58
Adresse e-mail : mairie@auvers-saint-georges.fr
Site internet : www.auvers-saint-georges.fr
Page Facebook :
<https://www.facebook.com/Mairie.AuversSaintGeorges/>



Horaires d'ouverture:

Du Lundi au Vendredi : de 13 h 30 à 18 h
Samedi : de 9 h 30 à 11 h

Communauté de Communes Entre Juine et Renarde

Place Charles de Gaule, 91580 ETRECHY.
Tel : 01 60 80 67 02
Site internet : <http://www.entrejuineetrenarde.org>

Horaires d'ouverture :

Le Lundi : de 15h à 18h
Du Mardi au Vendredi : de 9h à 12h et 15h à 18h
Le Samedi : de 9h à 12h@



Les déchets

Ordures Ménagères :

*Le vendredi après midi

Tri Sélectif :

*Les emballages : le mardi (début d'après midi).

*Le verre : le 1^{er} mardi de chaque mois (Très tôt le matin).

*Déchets Verts : se reporter au calendrier distribué et disponible en Mairie



Encombrants :

Appeler le 01 64 56 03 63.

Pour un ramassage limité à 2 m³ par foyer et 2 fois par an.

Merci de respecter les jours et horaires de sorties des déchets afin de ne pas encombrer les trottoirs et de garantir la propreté de nos rues !

DECHETTERIE Eco-Centre d'Etrechy

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h-12 h et 13h- 18h

Dimanche et jours fériés : 9h-12h **BADGE GRATUIT EN MAIRIE**

Urgences : téléphones utiles

Urgences médicales - SAMU	15
Pompiers	18
POLICE ou GENDARMERIE	17
Gendarmerie de LARDY	01 60 82 60 03
Police Municipale et Intercommunale : numéro d'appel unique (transféré sur le portable des agents de services). Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Mail : pmetrechy@orange.fr	01 69 78 32 96



Calendrier des manifestations

Dates	Horaires	Thématiques
03/10		Loto AP2eA
10 & 11/11		Fête de la Citrouille
11/11	9h45	Commémoration Centenaire
16/11		A G Auversoise
17-18/11		Salon des vins et des produits régionaux
24/11		1 naissance – 1 arbre
		Soirée Moules/Frites
01/12		Marché de Noël
02/12		Bourse aux jouets
08/12		Téléthon
21/12		Gouter des Anciens
	20h00	Soirée Contes
05/01/2019	19h00	Vœux du Maire

Location de la salle polyvalente

Pour les Auversois : **250 €** - pour les Extérieurs : **700 €**
Caution réservation : 500 € - caution ménage : 200 €
+ une attestation d'assurance

Santé téléphones utiles

Hôpital d'Arpajon	01 64 92 92 92
Hôpital d'Etampes	01 60 80 76 76
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Drs Brousse & Cerf	01 60 80 30 28
Drs Joly & Boulais	01 60 82 56 51
Dr Lefebvre-Desplat	01 60 80 39 70
Dr Meunier	01 60 80 39 76



Cabinets groupés infirmiers d'Etrechy :

05 pl Général de Gaulle	01 69 92 23 66
04 bd des Lavandières	01 60 80 31 23
11 rue du Martrois	01 60 80 31 44
02 rue A de Musset	01 69 94 04 96



Kinésithérapeutes :

A. de Boishebert-Ricart & St. Ricart	01 60 80 44 18
Pauline Gabard	07 81 76 81 33
Aurélien Daviot	06 52 70 85 72



Pédicure-Podologue :

Claire Sturel et Sylvain Barrat	01 60 80 59 73
Emmanuel Poulain	01 60 80 49 55



Services Sociaux

Circonscription Etampes	01 69 16 14 25
Relais Assistantes Maternelles	01 60 82 62 53

Autres services

SICAE	01 69 90 65 43
VEOLIA	01 69 90 71 47

Notre église

Messe tous les 2^e samedis, du mois à 18h30

Pour tous renseignements sur le secteur Paroissial Vallée de la Juine (Catéchisme, baptême, mariage, décès...), contacter le Presbytère d'Etrechy au 01 60 80 30 58 (répondeur) ou mail :

secteurpastoralvaldejuine@hotmail.fr

Contact à Auvers : Mme Anne-Marie Guittard au 01 60 80 34 57